



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Secrétariat général

SG/NJ/2008-2009/n° 78

Affaire suivie par
Eugène KRANTZ
Téléphone
02 62 48 14 01 ou 02
Fax
02 62 48 10 60
Courriel
ce.sg@ac-reunion.fr

24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Le recteur

à

Monsieur le secrétaire général

SGPEN-CGTR

144, rue du Gl. de Gaulle

BP 829

97476 SAINT-DENIS Cedex

Saint-Denis, le 12 décembre 2008

Objet : Demande de regroupement d'heures mensuelles d'information syndicale – 1^{er} trimestre 2009

Références : Votre courrier du 8 décembre 2008

Par courrier en date du 8 décembre 2008, vous avez sollicité l'autorisation d'organiser des réunions d'information syndicale regroupant les heures d'information syndicale du premier trimestre 2009 à destination des personnels contractuels et titulaires.

A cet effet, vous proposez le calendrier suivant :

NORD : mercredi 28 janvier 2009 de 9h00 à 12h00, au rectorat

OUEST : jeudi 29 janvier 2009 de 9h00 à 12h00, au lycée Evariste de Parry – Saint-Paul

SUD : vendredi 30 janvier 2009 de 9h00 à 12h00, au lycée Ambroise Vollard – Saint-Pierre

EST : mercredi 4 février 2009 de 8h30 à 11h30, au collège Cambuston – Saint-André

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous accorde l'autorisation sollicitée, sous réserve de l'accord des chefs d'établissements concernés.

Pour le Recteur et par délégation,
Le secrétaire général

Eugène KRANTZ

Copie : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement